



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 69000038

Ancien N° régional :

Prairies du Trève

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 24,19 ha

Rhône BULLY

Niveau de connaissance

Milieux naturels	0	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	0
Végétaux sucoérieurs	0	Oiseaux	3	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 5

Description et intérêt du site

Dans le sud du Beaujolais les adrets sont toujours bien ensoleillés. Celui du Trève n'échappe pas à cette règle. Il s'agit d'un versant en pente douce au nord immédiat du village de Bully. Les petites parcelles de prairies sèches bocagères et chaudes voisinent avec les premiers arpent de vignes. Cet agencement apporte un cachet particulier au paysage et assure une diversité naturelle peu commune. Celle-ci est renforcée par l'existence, au sud, d'un grand parc clos, domaine qui possède des arbres de hauts-jets, refuge d'une faune différente. L'ensemble se développe sur un mélange de sables grossiers et de sables limoneux issus de gabbros et d'autres matériaux volcaniques caractéristiques des bas de pentes fortes. En arrivant vers le village au crépuscule d'une soirée de juin, une note aiguë et lancinante s'élève. Ce "tut", nostalgique et très régulier, s'arrête un moment, puis se fait de nouveau entendre vers l'est en bordure de chemin. Cette note est égrenée par un oiseau de proie, nocturne, de très petite taille, perché sur un fil de téléphone. Il s'agit donc ici de l'un des cinq sites rhodaniens abritant le Petit-duc d'Europe. Cet insectivore n'est présent localement que de mai à juillet et sa discrétion renforce sa rareté. Sa présence confirme la tendance méridionale des lieux, où plusieurs couples d'alouettes lulu se font entendre dès la fin du mois de mars. La Caille des blés apprécie quant à elle les friches et les hautes herbes des bordures de prairies. Le Vanneau huppé pourra être observé dès le mois de mars sur les labours ou dans les prairies. L'ambiance campagnarde locale, à fort accent méridional, est liée à un parcellaire de petite taille très bien entretenu et exposé de manière privilégiée vers le sud. L'activité agricole traditionnelle est garante de l'existence des espèces remarquables, dont certaines possèdent ici des populations en bonne densité.

Milieux naturels

Pas de données disponibles

Faune vertébrée

Oiseaux

Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Hibou Petit-duc	<i>Otus scops</i>
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>

Flore

Pas de données disponibles

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

BROYER J.

Evaluation de l'incidence des mesures agri-environnementales sur l'avifaune prairiale dans le Val de Saone (Ain) (1993-2002)

15 pages 2002 Consultable : ONCFS



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE

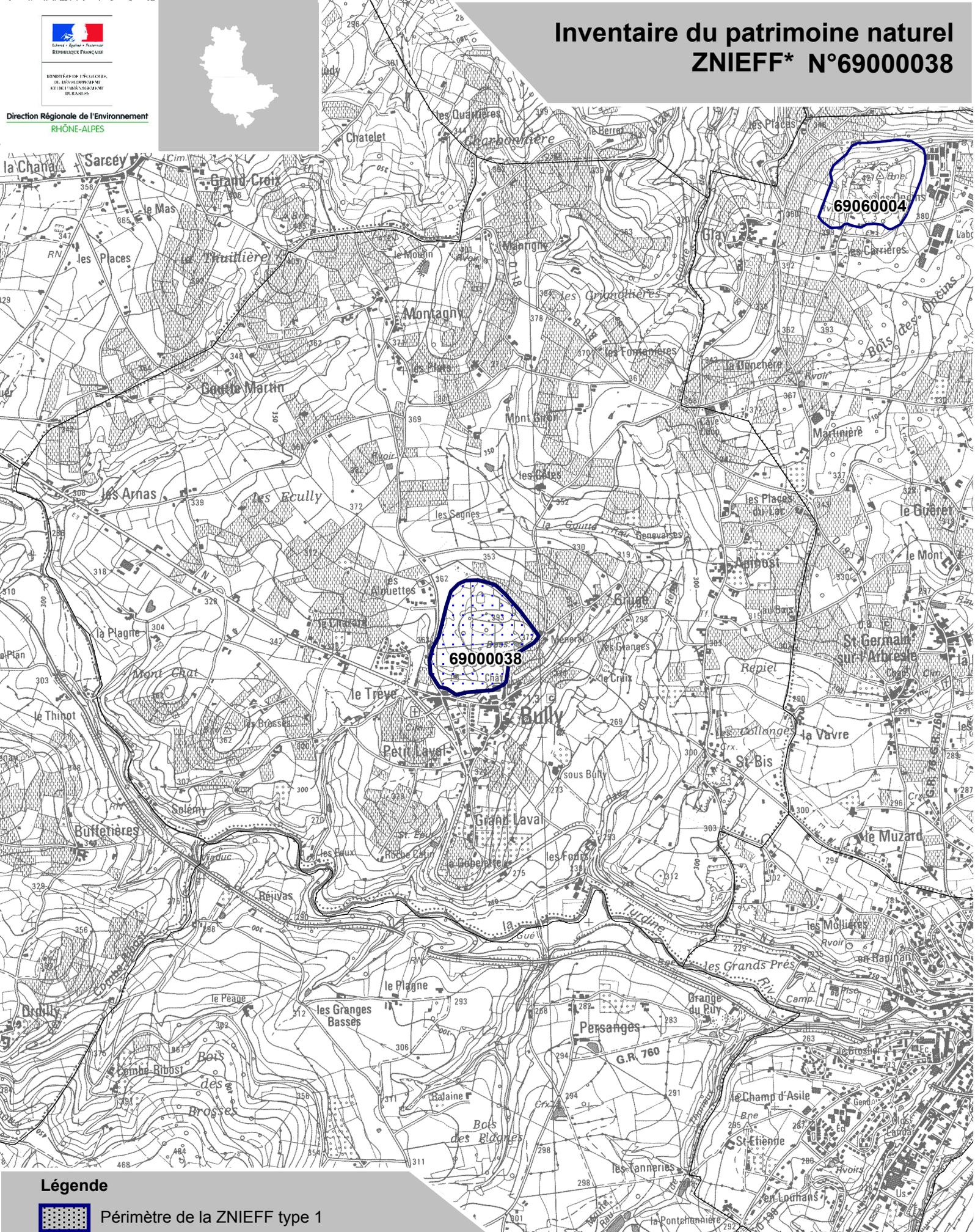
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°69000038



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES



69060004

69000038

Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)